



La filière Scientifique

Pourquoi choisir la filière Scientifique ?

Vous êtes intéressé(e) par les sciences du vivant, l'environnement, la biodiversité et de développement durable. Vous avez un sens aigu de l'observation et de l'expérimentation, des qualités de rigueur et de méthode.

La formation Scientifique vous propose :

- un tronc commun d'enseignement général et scientifique identique à l'Éducation Nationale
- un enseignement spécifique à la filière S du ministère de l'agriculture : «Ecologie - Agronomie - Territoires» (EAT). Il s'agit d'un enseignement pluridisciplinaire portant sur l'utilisation et la durabilité des ressources et le maintien de la biodiversité pour un territoire donné
- des Travaux Personnels Encadrés (TPE) en classe de première sur des thèmes liés principalement à l'écologie, l'environnement et l'agronomie.

Les élèves doivent, à partir de recherches documentaires, réaliser un support concret en vue d'une soutenance orale. L'accent est mis sur des expérimentations et des études concrètes de milieux sur le terrain avec des partenaires locaux (ONF, ISTEA,...).

Deux options facultatives

Le lycée propose deux options facultatives :

- option Équitation - Hippologie (Centre Équestre UCPA)
- option Rugby.



Nos atouts

- un lycée à taille humaine, rénové
- un cadre de travail agréable
- des laboratoires scientifiques neufs
- une ouverture à l'international
- un hébergement en internat possible en chambre triple



Recrutement

L'inscription après une classe de seconde générale et technologique ou après une classe de première dans le cadre d'une réorientation s'effectue hors procédure AFFELNET.

Sur avis favorable du Conseil de Classe du 3^{ème} trimestre, un entretien avec un membre de l'équipe de direction est obligatoire pour évaluer les motivations de l'élève.

Conditions d'examen

L'examen comporte :

- des épreuves anticipées en fin de première (français et TPE)
- des épreuves écrites, orales et pratiques
- une épreuve spécifique à la filière scientifique «EAT»
- une épreuve orale, avec réalisation d'un dossier sur le sujet de leur choix

Le pourcentage de réussite à l'examen sur 3 ans est de 95,7 %.

Poursuites d'études

Les élèves peuvent poursuivre après le baccalauréat scientifique :

- en filières de Techniciens Supérieurs Agricoles (BTSA dans les secteurs de la production, de l'aménagement, de la transformation et du contrôle qualité sanitaire, de la commercialisation et des services en milieu rural,...)
- en Institut Universitaire Technologique (DUT Génie Biologie, Biochimie,...)
- en filières de Techniciens Supérieurs proposées par l'Éducation Nationale (BTS Génie Biologie, Biochimie,...)
- en licences générales proposées par les facultés
- en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE-BCPST) «Biologie, Chimie, Physique, Science et Vie de la Terre» pour préparer les concours d'ingénieurs agronomes et vétérinaires.

Au Chesnoy, les filières Post Bac possibles après un baccalauréat S sont :

- le BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE)
- le BTSA Génie Des Équipements Agricoles (GDEA)
- la Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE-BCPST) «Biologie, Chimie, Physique Science et Vie de la Terre».

www.lechesnoy.fr